



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**N°51/2012**

L'an deux mille douze,

le quatorze <sup>décembre</sup> novembre à quatorze heures,

le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Marne s'est réuni dans la salle du conseil d'administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, président.

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice	22
Présents	14
Pour	14
Contre	0
Non participation au vote	0

**Etaient présents :**

Messieurs Charles de COURSON, Maurice BENOIST, Patrice VALENTIN.  
Madame Joëlle VASSEUR.

Messieurs Christian BRUYEN, Jean-Louis DEVAUX, Claude PAUL, Pascal DESAUTELS, Régis FERMIER, Laurent MADELINE, Thierry MOUTON, Roland BOULARD.

Et Mesdames Olivette BARRE, Françoise DUCHEIN.

**OBJET : RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES DE REMPLACEMENT**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3, 1<sup>er</sup> alinéa ;

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux indisponibles ;

Vu le rapport du président du conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

● **DECIDE**

- D'autoriser le Président à recruter en tant que de besoin des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3 – 1<sup>er</sup> alinéa de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer les fonctionnaires momentanément indisponibles.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées.

- De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

**ACTE REÇU LE  
18 DEC. 2012  
PRÉFECTURE DE LA MARNE  
D. R. C. L.**

Pour extrait certifié conforme,  
Le président,

Charles de COURSON